



**ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ENFANT ET DE LA FEMME
AU CAP-VERT (SitAn)**

Termes de Référence

Janvier 2011

I. Contexte et justification de l'étude

L'analyse de situation des enfants et des femmes est l'une des plus grandes missions du mandat de l'UNICEF afin d'attirer l'attention des décideurs sur les faiblesses en matière de satisfaction des droits des enfants et des femmes dans un pays.

Une Analyse de situation avait été faite au Cap Vert en 2002. Avec la création du Bureau Conjoint en 2006, dans le cadre de la Reforme introduite dans le Système des Nations Unies au Cap Vert, d'autres rapports et documents de référence ont été développés dans ces secteurs. Cependant, il n'a pas été fait une diagnostique sur le niveau de réalisation des droits de l'enfant et de la femme tels que définis dans la CDE et la CEDEF. Maintenant, il s'agit d'élaborer un rapport, avec l'expertise de l'UNICEF en la matière, compte tenu de son expérience dans plusieurs pays, mais aussi avec la contribution de l'expertise d'autres agences du Système des Nations Unies dans ces deux domaines, notamment l'UNFPA (pour les adolescents et les questions de genres) et l'UNIFEM (pour les questions liées à la femme mais plus globalement aux questions de genre).

Les Plans Stratégiques des agences mentionnées plus haut, mettent l'accent sur la nécessité de produire des analyses et des informations solides sur les enfants et les femmes, afin de permettre le plaidoyer pour des politiques sociales et l'allocation des ressources nécessaires en faveur des enfants et des femmes, par les décideurs, les donateurs et autres parties prenantes dans l'optique des OMD, d'ici 2015.

Étant donné que la dernière analyse de situation des enfants et des femmes réalisée au Cap Vert date de 2002, il faut aussi prendre en compte les documents cadres de la coopération des Nations Unies avec le Cap Vert. Une Analyse Commune de Situation du pays (CCA) a été conduite et validée en 2005 par les agences des Nations Unies, et a servi à l'élaboration du Cadre Commun d'assistance au développement du Cap Vert (UNDAF) pour la période 2006-2011, lui-même basé sur les priorités du Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2008-2011 (DSRP II) qui a été approuvé en 2008 par la communauté des partenaires au développement. Le One Programme 2008-2011, version révisée et actualisée de l'UNDAF, prend en considération les majeurs défis auxquels le pays fait face, tout particulièrement la gestion de la période post-graduation du Cap Vert et son évolution vers le groupe des pays à revenus moyens et de l'atteinte des OMD en 2015. Le One Programme répond également à un large éventail de priorités

nationales, groupées en quatre domaines thématiques, chacun divisé en un ou plusieurs sous-programmes, organisé dans quatre axes thématiques:

- Bonne Governance
- Promotion de la Croissance et des Opportunités Economiques
- Environnement, Energie et Prévention des désastres
- Développement du Capital Humain et protection Sociale

Pour ce qui est de l'Enfant et de la Femme, les divers sous-programmes de ces quatre domaines se proposent: d'assurer l'accès des groupes les plus vulnérables aux moyens leur permettant de satisfaire leurs besoins; d'améliorer le système d'éducation et la formation professionnelle, la protection sociale et celle de l'enfant, le renforcement de la mise en œuvre de la « stratégie d'accélération pour la survie et le développement de l'enfant », la participation de la jeunesse, le développement des capacités au niveau communautaire et familial en ce qui concerne la santé ainsi que la réforme du secteur santé, tous sont des éléments-clés dans la stratégie nationale du développement du capital humain.

Tout cela va permettre a une meilleure contribution *“contribuer à la réalisation des droits à la survie, au développement, à la protection et à la participation des enfants, ainsi qu'à la promotion des droits des femmes”* à travers l'identification et la conduite d'actions prioritaires en leur faveur et l'établissement d'un partenariat plus efficace dans le cadre de l'UNDAF 2012- 2016.

II. Contexte National

Les plus récentes informations recueillies et extraites du Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien Etre (QUIBB) 2007 élaboré par l'Institut National de la Statistique (INE) ainsi que du DECRP II de 2008-2011 et des études menées en 2007, 2008 et 2009 montrent que les acquis du Cap Vert pour les OMD en matière de santé et d'éducation sont sur la bonne voie.

Le taux de pauvreté au Cap Vert a connu une réduction de 49% de la population en 1989, à 37% en 2002, pour 27% en 2007¹. Toutefois, des faiblesses demeurent, ce qui présente d'importants défis à relever de façon à garantir des résultats de développement homogènes et une réalisation égale et équitable des OMD sur l'ensemble de son territoire national et à toute sa population. Il y a une nécessité de réduction des disparités qui demeurent, entre les Municipalités, entre et intra milieux (urbain, périurbain et rural), entre les sexes et entre les différentes strates de la population du pays, privant certaines d'entre elles de la pleine réalisation de leurs droits. La pauvreté demeure un phénomène rural (44% rural et 13% urbain)), le milieu rural semblant avoir moins positivement bénéficié de la croissance, comptant 72% des pauvres du pays en 2007, contre 63% en 2002. Entre 1989 et 2002, alors même que la pauvreté connaissait une réduction de 12,3 points, le coefficient de Gini, mesure des inégalités de revenu, passait de 0,43 à 0,53, marquant une augmentation des inégalités. Montrant une nette amélioration entre 2002 et 2007 (de 0,53 à 0,47 respectivement), son évolution en milieu rural montre toutefois une détérioration, passant de 0,38 à 0,43 pour la même période. Les données du recensement 2010 montrent que 10% de la population a moins de 5 ans, et que 44% a moins de 20 ans. Ainsi, le dernier profil de pauvreté (2002) disponible montre que 45% des enfants âgée de 0 à 5 ans, 49% de moins de 15 ans, et 35% de 15 à 24 ans sont pauvres.

L'offre de la prestation des soins de santé a augmenté et les structures de santé sont plus proches de la population. Une moyenne de 76% des familles se trouvent à moins de 30 minutes d'un centre de santé, dont 92% en zone urbaine et 77% en zone rurale. L'utilisation des services de santé par la population est significative, tant en milieu urbain, qu'en milieu rural, et le niveau de satisfaction est très élevé (85%). Les résultats du QUIBB 2007 démontrent une couverture de 98% des services de soins prénataux chez les femmes et que 87% des accouchements ont eu lieu dans

¹ IDRF I (1989), IDRFII (2001-2002) et QUIBB 2007 – INE

les structures de santé. La mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé de façon constante ces dernières décennies. Dans la dernière décennie le taux de mortalité pour les moins de cinq ans est passé de 69% de nés-vivants en 1997, à 33% en 2000 et a atteint 26% en 2007. Dans la même période, la mortalité infantile est passée de 53/1000 nés-vivants (en 2007) à 27/1000 en l'an 2000 et à 22 en 2007, ce qui représente une réduction de 31%. Malgré la baisse très importante des décès dans les six premiers jours de vie, ces dix dernières années, le taux de 27%, qui persiste actuellement est de nature à nous interpeller. Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans a augmenté (le taux net de scolarisation a été de 9% en 2007) et on note que les municipalités détiennent plus de 55% des jardins d'enfants. Il est important aussi de souligner que les politiques et actions concertées du gouvernement en vue d'assurer l'accès à l'école on permis d'atteindre la parité entre les filles et les garçons (en 2007/2008, le TNS est de 92% pour les garçons et de 91% pour les filles). Dans l'enseignement secondaire, le taux d'abandon commence à amorcer une courbe descendante: cet indicateur est passé de 11% en 2005/06 à 8% en 2007/08. Il faut souligner que 12% du budget de l'Etat en 2010 a été pour l'éducation et 6% pour la santé.

Malgré les acquis, il existe un contexte de vulnérabilité, qui découle de la faiblesse des ressources, la pression démographique et la jeunesse de la population (60% ont moins de 30 ans), ainsi que des disparités de genre, avec des impacts négatifs sur la femme et la violation de certains droits des enfants. L'absence remarquée du père n'assure pas la plupart du temps la protection des droits essentiels de l'enfant (i.e droit au nom notamment). La forte ségrégation des rôles traditionnels féminins et masculins ainsi que la tendance à l'augmentation des femmes comme seul garant de la survie familiale, résulte en une double charge pour les mères. Ce qui, en parallèle avec la tendance élevée et l'augmentation du peu de prise de responsabilités paternelles, impactent sur la vulnérabilité des enfants. En ce qui concerne la délinquance et la violence juvénile, une étude menée en 2008, avec 68 enfants et jeunes en situation de risque (12-16 ans) montre une situation d'absence totale du père dans 73% des cas et de la mère, dans 32% des cas. Parmi les jeunes en situation de privation parentale, 56% ont déclaré être touchés par l'absence du père et 88% par l'absence de la mère. La violence basée sur le genre (VBG) est un autre symptôme des profondes inégalités entre hommes et femmes et se répercute sur toute la famille; 1 sur 5 femmes rapportent avoir souffert d'au moins un épisode de violence domestique au cours des derniers 12 mois.

Entre 2000 et 2004, 1026 cas d'abus sexuel des enfants ont été enregistrés, dont 98% pour les filles. Ces violations des droits, sur lesquelles peu de données sont disponibles, seraient encore trop souvent passées sous silence par les proches ou les personnes impliquées. Les données montrent par ailleurs que 4% des filles de moins de 15 ans ont déjà vécu une grossesse², alors que le taux de grossesse chez les 15-19 ans est en augmentation constante, est passé de 11% en 2000, à 21% en 2008³. 39% des jeunes femmes âgées de moins de 20 ans ont déjà vécu une grossesse et 34% sont mères de famille, en majeure proportion en milieu rural (16%)⁴, des données qui contribuent à élucider les mécanismes de reproduction du cycle de la pauvreté.

Un phénomène qui devra aussi mériter une attention particulière des autorités, est le travail des enfants. Au Cap Vert celui-ci a la particularité d'être le prolongement d'activités initiées à la maison et qui se terminent dans la rue. La marque de "domesticité" et d'informalité du travail des enfants au Cap Vert rend difficile l'accès des agents externes aux codes et aux pratiques inhérentes au phénomène.

Depuis le dernier remaniement ministériel de 2008, le gouvernement est composé de 8 femmes ministres sur un total de 16 ministres, ce qui dénote un net progrès en vue d'une parité de genre au sein du gouvernement. La sous représentation des femmes se maintient toutefois aux autres niveaux de la vie politique, de la prise de décision et du leadership. Les disparités de genre persistent en termes de revenu, d'accès à la formation professionnelle et aux opportunités économiques. Le chômage affecte plus les femmes (22% versus 14%) et ces disparités sont particulièrement marquées chez les jeunes. Les femmes sont particulièrement vulnérables aux emplois socialement dépréciés, instables et à bas revenus. Les disparités de genre persistent en termes de revenu, d'accès à la formation professionnelle et aux opportunités économiques. Ces données économiques sont d'autant plus importantes que sur 100 familles en situation de pauvreté, 56 sont dirigées par des femmes, que 38% des enfants en dessous de 15 ans vivent seuls avec leur mère, et 17% sans présence parentale (EDSR II, 2005).

² Enquête Démographique et de Santé de la Reproduction (IDRSII 2005) - INE

³ Relatório Estatístico da Saúde 2009

⁴ Enquête Démographique et de Santé de la Reproduction (IDRSII 2005) - INE

III. Méthodologie et résultats attendus

3.1 Objectifs spécifiques :

La réalisation d'une analyse approfondie de la situation des enfants et des femmes en 2010 permettra au Ministère des Finances (MF), aux Ministères techniques sectoriels et aux agences des Nations Unies d'apporter une contribution suffisamment éclairée sur les défis majeurs et réels des enfants et des femmes du Cap Vert et le ciblage de leurs priorités vis-à-vis des OMD, en complément à celle du DSRP.

Elle se justifie en outre par la nécessité de disposer des informations analytiques actualisées sur la situation de l'enfant et des femmes pour la préparation du prochain Cadre d'assistance au développement (2012 – 2016), de la prochaine Stratégie de Croissance Économique et de Réduction de la Pauvreté III (au niveaux centrales et décentralisés en faveur des populations défavorisées), à compter de 2012, ainsi que pour l'élaboration et le suivi du rapport national sur l'application de la Convention des Droits de l'Enfant et du CEDEF, entre autres obligations.

La réalisation de cette analyse constitue donc un impératif incontournable pour les agences des Nations Unies œuvrant dans le secteur, et une opportunité importante pour le Gouvernement et ses partenaires, leur permettant de disposer d'un état des lieux actualisé sur la situation des enfants et des femmes du Cap Vert, dans le but de mieux orienter les politiques économiques et sociales, et notamment les allocations budgétaires en leur faveur.

L'étude servira de base au plaidoyer, à l'amélioration des politiques/stratégies socioéconomiques au niveau macro-économique ou sectoriel et au renforcement de la stratégie de communication pour le changement de comportement des familles et des communautés pour améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes, afin d'atteindre un monde digne des enfants.

L'analyse de la situation des enfants et des femmes au Cap Vert vise les objectifs spécifiques suivants:

1. Diagnostiquer le niveau de réalisation des droits de l'enfant et de la femme tels que définis dans la CDE et la CEDEF ;

2. Identifier les domaines et les droits non satisfaits, ainsi que les obligations des parties prenantes, notamment vis-à-vis de la CDE et la CEDEF _ en veillant à une désagrégation selon le sexe, la région et le milieu de résidence;
3. Analyser les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles, à différents niveaux, qui sous-tendent les conditions de vie de l'enfant (avec équité socio-économique et équité de genre) et de la femme ; également, analyser les facteurs explicatifs des résultats positifs obtenus au cours de la période écoulée quand ils existent (bonnes pratiques);
4. Identifier et analyser de manière précise les disparités existantes en tenant compte de la situation des groupes et régions les plus désavantagés, en utilisant des données désagrégées par sexe, par région et par milieu de résidence, ainsi que par catégorie socioprofessionnelle et par tranche d'âge, dans la mesure du possible; cette analyse doit permettre de tirer des conclusions relativement tant à l'importance qu'à la nature et aux déterminants des disparités ; l'analyse doit également permettre de mesurer avec précision les difficultés des enfants les plus désavantagés.
5. Analyser les rôles et les capacités des débiteurs d'obligations et les détenteurs de droits selon le principe de programmation basée sur les droits humains et l'approche genre;
6. Faire une analyse critique des politiques publiques et des stratégies menées afin d'identifier les facteurs et les contraintes qui limitent l'impact de ces politiques et stratégies sur les enfants (0 à 18 ans) et les femmes et les opportunités pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD et l'amélioration du bien-être, y compris les partenariats;
7. Faire une analyse de la vulnérabilité des enfants et femmes aux conséquences face aux situations de risque en cas de catastrophes naturelles, auxquelles pourrait faire face le pays.

3.2. Champs et cadre conceptuel

L'analyse de la situation devra porter sur les thématiques liées aux droits majeurs de l'enfant et de la femme :

1. *Contexte du pays et droits de l'enfant et de la femme au Cap Vert ;*
2. *Droit à la survie des enfants et des femmes (OMD 1, 4, 5 et 7) ;*
3. *Droit à l'éducation et équité du Genre (OMD 2 et 3) ;*
4. *Droit à la protection contre le VIH/SIDA (OMD 6) ;*
5. *Droit à un environnement protecteur de l'enfant - notamment de la jeune fille - et de la femme;*

6. *Partenariat et alliance pour les droits de l'enfant, en particulier ceux de la jeune fille, et de la femme;*
7. *Analyse de la vulnérabilité et des capacités.*

L'étude procédera à une analyse de la situation des enfants et des femmes en utilisant une *approche multidimensionnelle* qui cadre avec l'approche « Droits Humains ». Cette approche utilisera les approches monétaires et celles des privations des droits afin d'avoir une vue très large sur la manifestation des différentes dimensions du bien être des femmes, et des enfants.

Analyse du cadre politique

- Cette étape consiste à faire une analyse des réponses nationales et sectorielles afin d'identifier les facteurs, les contraintes pour réaliser les OMD et améliorer le bien-être des enfants et des femmes. L'étude devra prendre en considération les facteurs et les contraintes qui limitent l'impact des politiques sur les enfants et les femmes, et identifier les opportunités pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD et l'amélioration du bien-être, y compris les partenariats.

Analyse de la pauvreté et disparité des enfants

- Taille et composition des ménages, lieu de résidence, éducation du chef de ménage
- Profil de pauvreté monétaire des enfants et des femmes :
- Incidence des privations (logement, éducation, santé, eau/assainissement, information) et disparités

Analyse de l'équité

- Analyse des allocations et utilisation budgétaires en faveur des enfants et des femmes
- Cadre politique et légal existant qui ne garantit pas l'égalité des opportunités et de l'accès aux services, opportunités et interventions
- Barrières à l'accès et goulots d'étranglement dans la prestation des services, opportunités, interventions (services sociaux de base, emplois, etc.)
- Analyse des contraintes dans l'utilisation des services (économiques, culturelles)

Des questions clefs qui doivent être prise en compte dans l'analyse de l'équité :

Qui est en train de vivre ces privations? Quelles privations sont-ils en train de vivre ? Est-ce que ces populations vivent des privations multiples qui exacerbent leur situation? Ou se trouvent-ils et pourquoi sont-ils en train de les vivre? Pourquoi ils n'ont pas accès ou n'utilisent certains services, opportunités, interventions? Ont-ils le droit de s'exprimer? Quelles normes sociales, comportements et pratiques empêchent l'accès aux services ou qui exacerbent ces privations et discriminations ?

3.3. Méthodologie

La conduite de l'analyse de la situation se fera de façon participative en impliquant l'ensemble des parties prenantes: les communautés de base (leaders d'opinion, populations, autorités traditionnelles...), les enfants et les femmes à travers des interview prévue la où les données disponibles montrent cette nécessité, les services de l'Etat, les partenaires du gouvernement, la société civile, les agences du Système des Nations Unies, à travers les groupes thématiques à mettre en place et la validation des résultats de l'étude ainsi que leur restitution, une fois le document finalisé.

Les données statistiques présentées devront être désagrégé, dans la mesure du possible, selon le quintile de revenu, zone géographique, sexe, âge, rural et urbain, et d'autres caractéristiques clés. Il convient d'identifier les problèmes qui existent, où ils se produisent, qui sont les plus touchés par eux, l'ampleur des problèmes, et quels sont les mécanismes existents ou font défaut pour y résoudre. Les groupes plus vulnérables doivent être identifiés.

Quatre grandes étapes vont marquer le processus de cette étude, à savoir :

- **Revue de littérature** sur le contexte politique/institutionnel, économique et social, en utilisant les différentes sources d'informations : les documents juridiques et judiciaires, les documents officiels, des rapports statistiques, le DSCR et ses rapports d'avancement, le CDMT, les budgets, les documents des politiques sectorielles, les rapports d'organismes internationaux, toutes les études/recherches/évaluations à la fois quantitatives et qualitatives, tout particulièrement: Diagnostique de la vulnérabilité des Enfants en situation de rue, vis-à-vis des IST\VIH\SIDA; Analyse de la Vulnérabilité de l'Enfant au Cap Vert; QUIBB 2007; Enquête sur la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 10 ans au Cap Vert; rapport Cap Vert sur les OMD; CEDAW; Rapport IDISA; Rapport Evaluation et actualisation du PNIEG; Enquête Démographique et de Santé de la Reproduction;

Dynamique de la pauvreté au Cap Vert; CENSO 2010; Diagnostic de la législation nationale relative à l'approche genre dans la gestion des ressources hydriques et des terres, Analyse de la situation des adolescents, Étude sur la généralisation du préscolaire, etc.

- **Données primaires:** Etant donné le caractère participatif de cette analyse, l'Analyse de la Situation doit prendre en compte les points de vue des responsables au niveau national et décentralisé, et des acteurs clés dans le domaine lié à la question femme et enfant. Une attention particulière sera apportée au dialogue avec les groupes stigmatisés et/ou vulnérables (familles/communautés spécifiques, notamment les OEV, handicapés, par exemple, ou autres).
- **Données secondaires:** dans ce cadre, l'analyse de la situation utilisera les données des différentes enquêtes (EDSR, QUIBB, CENSO 2010, notamment). Les données désagrégées seront utilisées pour refléter les disparités de genre, de milieu, entre groupes (identifier la situation des groupes défavorisés). L'analyse reposera sur différentes méthodologies et techniques (fréquences simples et croisées, analyse multi variée, éventuellement multi niveaux etc.).

IV. Gestion et organisation

L'analyse de la situation sera conduite sous la supervision générale du Chef de l'Unité du Développement du Capital Humain du Bureau des Nations Unies au Cap Vert et un Comité Technique de Suivi sera désigné pour assurer le suivi des travaux relatifs à cette analyse.

Le Comité Technique de Suivi, sera constitué par des représentants des institutions nationales pertinentes en raison de la matière (Institut Cap-Verdien de l'Enfant et de l'Adolescent, L'Institut Cap-Verdien d'Égalité et Équité de Genre), ainsi que de la Direction Générale du Plan et des membres du Bureau des Nations Unies connaisseurs des mandats de l'UNICEF, UNFPA et UNIFEM.

Le Comité Technique de Suivi aura pour missions:

- Valider la méthodologie et le plan de travail global de l'étude ;
- Superviser le processus de l'étude et s'assurer de la mobilisation de tous les acteurs, notamment dans le cadre des réunions de suivi de l'état d'avancement des travaux. La

périodicité des réunions du Comité Technique de Suivi seront fixées au moment du premier rencontre. Le secrétariat des réunions du CTS sera assuré par les Nations Unies (Unité du Capital Humain).

- Examiner et approuver le rapport final avant l'atelier de validation.
- S'assurer de la diffusion du rapport final validé.

V. Produits attendus

- Au plus tard à la fin de la première semaine de consultation, le consultant principal devra soumettre au comité de pilotage pour approbation une note méthodologique mise à jour et détaillant le calendrier d'exécution ;
- Au plus tard à la fin du premier mois de consultation sera soumis pour validation un rapport préliminaire résultant de la revue documentaire et de l'analyse de la littérature disponible. Ce rapport préliminaire, à présenter par le consultant au cours d'une réunion du comité de pilotage, devra répondre aux objectifs spécifiques détaillés dans la section 2.1 ci-dessus. Ce rapport préliminaire devra inclure un résumé exécutif d'un maximum de deux pages. Il est attendu du consultant la prise en compte et l'intégration de commentaires éventuels du comité de pilotage pour la finalisation du document.
- Un document de haute qualité analytique doit être produit, établissant les causalités qui expliquent la non-réalisation des droits des enfants et des femmes, des acteurs responsables. Il faut aussi identifier les domaines prioritaires, les investissements les plus importants et les actions pour l'avenir immédiat, à moyen et à long terme qui peuvent être soutenus par l'UNICEF, les autres agences de l'ONU ou les autres partenaires au développement.
- Un résumé de 4-6 pages pour la préparation du matériel de diffusion

V. Profil et tâches du (des) consultant(s)

Le consultant principal doit :

1. Avoir un diplôme universitaire master ou équivalent en sciences humaines ou sociales;
2. Etre un spécialiste des Sciences Sociales et des Problèmes de développement, en particulier pour les domaines de l'étude;

3. Avoir une expérience avérée dans la conduite d'analyses de même type;
4. Posséder une bonne connaissance du processus de planification du système des Nations Unies ;
5. Posséder une solide connaissance des approches droits, genre et gestion axée sur les résultats ;
6. Avoir une capacité de travail en équipe et de coordination des travaux ;
7. Avoir une bonne capacité dans la facilitation et l'animation d'ateliers ;
8. Avoir une excellente capacité rédactionnelle et de synthèse ;
9. Posséder une parfaite maîtrise de l'outil informatique.
10. Avoir la maîtrise de la langue portugaise et une très bonne connaissance de la langue française

Le Consultant aura comme tâches, entre autres, de:

1. Etre l'interlocuteur auprès des demandeurs de l'étude;
2. Coordonner l'ensemble des travaux de l'analyse de situation;
3. Elaborer un planning détaillé des activités à mener dans le cadre du processus;
4. Concevoir la planification et l'organisation des différentes rencontres;
5. Elaborer le plan d'analyse diagnostique pour chacun des 7 thèmes du champ de l'étude;
6. Procéder à une mise à jour de la situation de l'enfant et de la femme à partir des données récentes dans chaque thème;
7. Elaborer le plan de rédaction du rapport de synthèse d'analyse de situation;
8. Conduire les travaux de la revue de la littérature dans les différents thèmes;
9. Conduire l'élaboration des outils méthodologiques pour les entretiens avec les différentes parties prenantes pour la collecte des informations ;
10. Rédiger le rapport consolidé de l'analyse de situation ;
11. Sur la base des recommandations de l'analyse de la situation, formuler des recommandations quant aux axes prioritaires d'intervention;
12. Animer/faciliter l'atelier de validation du document consolidé de l'analyse de situation ;
13. Finaliser le document en intégrant les observations de l'atelier et le soumettre pour validation au commanditaire.

VI. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les personnes physiques désireuses de soumissionner pour cette analyse de situation sont tenues de présenter, sous pli fermé portant la mention “**SITAN DE L’ENFANT ET DE LA FEMME AU CAP VERT**” et adressé au Chef des Opérations du Bureau Des Fonds et programmes des Nations Unies au Cap Vert, une offre technique, au plus tard le 31 Janvier 2011 à 12h00, comprenant les éléments suivants :

1. Une note méthodologique qui présente de façon claire, précise et concise les modalités de gestion et d’organisation de cet exercice, la démarche/approche, les outils et les tâches à entreprendre pour faire l’état des lieux, pour la collecte de l’information, pour la concertation avec tous les intervenants appropriés.
2. Un planning des activités avec un échéancier, sachant que le délai maximum d’exécution est de deux mois.

Honoraires

L’aspect financier ne sera pas pris comme élément de sélection de l’équipe pour la réalisation de cette consultation. Les honoraires des consultants sont établis selon les normes des Nations Unies Cap Vert pour les consultants nationaux (niveau B).

Modalités de Paiement

- 10% après la présentation et approbation par le Comité de Pilotage du plan détaillé de travail (y inclus la méthodologie, chronogramme) ;
- 20% après l’approbation par le Comité de Pilotage du rapport préliminaire d’analyse de la situation a partir de la revue de la littérature;
- 70% après l’approbation par le Comité de Pilotage du rapport final consolidé, avec l’intégration de tous les rapports thématiques et l’intégration des observations de l’atelier de validation finale.